

SYLLABUS

SÉMINAIRE D'INTÉGRATION 1 TRS 6305 groupe 10

Chargé de cours : Jacques Hérard
Disponibilités : sur rendez-vous
Téléphone: 450 755-3675
Courriel professionnel: jacqueshherard@gmail.com

Horaire Automne 2017

Lundi, 10h00-17h00

11 septembre, 25 septembre, 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre.

Description officielle

Cette activité, concomitante au premier stage vise d'abord à fournir un lieu où, par la circulation des idées et le climat de travail collectif, les étudiants apprennent à identifier et à partager les acquis et les difficultés de leur expérience en stage pratique afin de faciliter leur intégration. De plus, cette activité tend à favoriser, à l'aide d'une grille d'analyse, un processus d'identification de leur mode d'intervention sociale dans leur lieu de stage et à en dégager leurs conceptions et les implications sociopolitiques et idéologiques sur le rapport intervenant-usager en travail social auprès des individus, des familles et des groupes.

Objectifs généraux et contenu abordé

Les buts visés par les séminaires sont de permettre à l'étudiante stagiaire de:

1. Établir des liens dialectiques et favoriser le transfert entre les connaissances acquises à l'université et/ou dans un autre milieu et celles issues de la pratique en stage.
2. Développer sa capacité d'interroger le sens de sa pratique, les orientations, les fondements, les dimensions éthiques de celle-ci et de la situer en rapport avec le contexte social.
3. Acquérir une vision intégrée de pratiques différentes et apprendre à imaginer d'autres possibilités d'action en termes de changement social.
4. Partager et confronter ses observations et ses analyses tirées de son expérience de stage.

En somme, les séminaires d'intégration se veulent des lieux d'analyse, de réflexion, d'échange et de circulation d'idées ainsi que des lieux de support à l'apprentissage en stage. Ils s'inscrivent dans cette démarche et lui sont complémentaires (voir Guide des stages).

Objectifs spécifiques :

1. Connaître et comprendre le contexte organisationnel de son lieu de pratique.
2. Connaître et comprendre le contexte communautaire d'une pratique sociale.
3. Connaître et comprendre les principales situations vécues par les populations visées par le milieu du stage.
4. Saisir les différentes conceptions, dimensions et enjeux du rôle de l'intervenante sociale et dégager le spécifique du travail social.

5. Se situer comme agent de changement social.
6. Comparer et différencier un ensemble de contextes et modes de pratique sociale.
7. Situer sa pratique par rapport aux approches et modèles en travail social.
8. Identifier les fondements théoriques de son intervention.
9. Favoriser le soutien affectif, matériel, informatif ou normatif par le partage et l'analyse des expériences de stage.

Démarche pédagogique :

Le cours prendra la forme d'une série de séminaires¹ basés sur le partage des observations, des analyses et des questionnements des étudiantes en rapport avec les thèmes prévus à chacune des rencontres. Cette démarche analytique est d'abord axée sur une réflexion critique de la pratique de l'étudiante en stage et de son expérience d'apprentissage suivie d'une confrontation de ses conceptions et connaissances acquises au cours de sa formation. Discussions, échanges, travail en ateliers et en grand groupe à partir du matériel préparé par l'étudiante constitueront les formules pédagogiques du cours.

Dans la mesure où le cours est conçu comme un collectif responsable de son apprentissage, la participation active de chacune s'avère essentielle à la réalisation des objectifs du cours. La préparation de l'étudiante aux rencontres, le climat d'un travail collectif et le respect des échéanciers des travaux constituent des conditions incontournables pour la bonne marche du cours. Le professeur agit à titre de personne-ressource et d'animateur.

Les moyens pédagogiques choisis sont eux-mêmes formateurs au développement des savoirs, d'attitudes et d'habiletés tels que l'expression orale et la communication, le travail d'équipe, le soutien mutuel, l'ouverture et la réceptivité à l'égard des pairs et l'engagement dans une démarche de groupe.

SÉQUENCE PROPOSÉE POUR LE DÉROULEMENT :

Le premier trimestre mettra l'accent sur l'acquisition de connaissances et l'analyse comparative:

1. Les outils relatifs aux différentes étapes de l'intervention; connaissances et habiletés requises.
2. L'observation et l'analyse de ses propres façons d'intervenir.
3. Les caractéristiques du contexte organisationnel et communautaire et des populations visées.
4. L'intégration dans le milieu de stage.

Le deuxième trimestre mettra l'accent sur l'analyse comparative et critique:

¹ *Le séminaire est: «Procédé pédagogique qui s'adresse à un groupe restreint d'étudiants (cinq à quinze) et dont le but est l'exploration collective d'un objet d'études ou d'un thème. Une très large part d'initiative est réservée aux étudiants puisque leurs interventions sont censées alimenter régulièrement la discussion. L'initiative dévolue au professeur comporte habituellement le choix des objectifs et du sujet traité, la présentation de l'exposé au début de la rencontre, l'animation de la discussion, le rôle d'expert au niveau de l'information et du déroulement de la discussion, la charge de veiller à ce que les discussions restent pertinentes au sujet traité et, de façon générale, la planification et l'organisation des rencontres ».* (R. Legendre (J 993 : 1149), *Dictionnaire de l'éducation, Montréal: Guérin*).

1. L'identification des approches et des modèles d'intervention utilisés dans le milieu de stage.
2. L'évaluation de leurs apports et limites en termes de changement personnel et social.
3. Le lien entre ces approches et l'identité professionnelle.
4. L'analyse critique des pratiques sociales.

N.B. Les étudiantes sont invitées à amener leurs plans de cours, recueils et livres en lien avec les notions théoriques, méthodologiques et pratiques pour faciliter l'intégration des acquis.

Contenu

Le séminaire permettra d'approfondir les objectifs déterminés plus haut. L'apprentissage par problème sera privilégié comme méthode d'apprentissage. Cette méthode part du principe que l'apprenante retient davantage pour sa pratique quand elle est impliquée dans un processus de réflexion dans l'action.

Déroulement des rencontres

Une période de temps d'une durée variable est prévue à chaque rencontre pour un partage de l'expérience en stage, des présentations individuelles et de l'encadrement informel. Cinq grands thèmes seront aussi abordés en atelier (voir annexe II).

Exemple d'une rencontre type de séminaire

- Validation de l'ordre du jour
- Comment ça va en stage ?
- Réflexion /lectures faites avant de venir au séminaire (voir plan de lecture en annexe I)
- Présentations individuelles
- Discussion sur un thème (voir Annexe II)
- Travail en équipe
- Évaluation de la journée
- Rappel des lectures et présentations pour la prochaine rencontre
- Encadrement informel

Modalités de travail et évaluation

Modalité #1 40 %

Contenu :

Un exposé individuel d'une durée maximale de 45 minutes. Au début de votre présentation, vous remettez au groupe-cours un texte d'une page (maximum) présentant les principaux éléments de la situation choisie, vous lui donnez un titre et vous identifiez deux questions que vous adressez au groupe-cours. Remise d'une page synthèse à l'enseignante, le cours suivant l'exposé, témoignant d'une appropriation des réflexions du groupe (ce que la discussion vous a apporté en lien avec vos questionnements).

Cette modalité consiste à présenter et échanger sur un thème issu de l'expérience de stage en vue soit d'informer le groupe ou de débattre avec ce dernier, soit d'aller chercher un éclairage ou un « feedback » auprès de ses pairs. Le thème est laissé au libre choix de l'étudiante. Il peut s'agir d'une réflexion ou d'un questionnement tiré de votre cahier de bord en stage, d'une expérience difficile ou intéressante vécue en stage, d'un projet auquel vous participez, d'un outil ou mode d'intervention utilisé dans votre organisme, d'une intervention que vous avez faite, d'une formation que vous avez suivie.

Il s'agit d'une activité visant à favoriser un espace de réflexion et de partage de connaissances issues de l'expérience de stage de chacune.

Échéance: Durant la session selon l'horaire établi en classe à la première rencontre

Critères :

- Clarté du texte écrit, capacité de synthèse et pertinence du titre
- Pertinence des questions posées au groupe
- Capacité d'animation
- Clarté de l'exposé
- Capacité de retourner des questions au groupe-cours (relancer la discussion)
- Capacité de recevoir les commentaires du groupe-cours
- Qualité du français (oral et écrit)

Modalité #2 40 %

Analyse critique inspirée de son expérience de stage (8-9 pages)

Dresser un portrait général de la **problématique** associée au champ de pratique de votre milieu de stage (Santé mentale, soutien à domicile, personnes âgées, déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme, situation de crise, intervention auprès des femmes, des enfants, des usagers des soins de santé, etc.). Ce travail s'attarde à décrire les manifestations, la nature et l'ampleur du « problème social » qui fait l'objet de votre stage. Il porte son attention sur les causes et les facteurs de risque. Il cherche à identifier les conséquences à court, moyen, long terme sur les personnes touchées.

Il portera son attention sur les caractéristiques du **milieu**, sur les enjeux particuliers liés au quartier, à l'arrondissement, au territoire.

Il décrit les approches préconisées et les pratiques d'intervention élaborées par l'**organisme** au sein duquel vous effectuez votre stage.

Votre travail sera complété par une **analyse critique** de la « gestion » particulière de cette problématique à la lumière de votre expérience de stage

Critères

Qualité du français

Clarté du texte

Capacité de synthèse
Capacité d'analyse et questionnement
Capacité de faire des liens avec la théorie (deux références)

Échéance

Dernier cours

Modalité # 3 20 %

Synthèse des apprentissages

3-4 pages

Autoévaluation

1 page

Échéance

Dernier cours

Cette synthèse de vos apprentissages vise à vous outiller pour intégrer vos connaissances tout au long de votre stage tout en favorisant la construction de votre identité professionnelle.

Consignes pour la rédaction du travail :

1. En vous appuyant sur l'ensemble des cours que vous avez suivis durant votre stage et plus largement durant votre formation, vos lectures et vos travaux, identifiez vos principaux apprentissages.
 - a. Ce que vous reprenez de l'ensemble de ces expériences
 - b. Ce que vous avez appris de significatif (les notions et les concepts-clés)
 - c. Ce que vous sera utile au moment du passage sur le marché du travail (des connaissances ou outils méthodologiques)
2. Quels sont les sujets que vous souhaiteriez approfondir davantage? Les expériences que vous aimeriez acquérir?
3. Plus spécifiquement le stage vous a-t-il permis de poser les fondations de votre identité professionnelle?
4. En regard des conditions de pratique :
 - a. À cette étape-ci, comment envisagez-vous votre carrière?
 - b. À cette étape-ci, quels sont les appréhensions ou les interrogations qui restent en suspens?
5. L'étudiante évalue sa participation au cours selon les 4 critères ci-dessous.
 - a. Présence aux cours (physique et mentale).
 - b. Participation active à la démarche du cours (ponctualité, lectures, préparation et participation)
 - c. Partage de ses observations et analyses.
 - d. Respect mutuel dans les retours sur les interventions et lors des échanges.

IMPORTANT : Pour tous les travaux, le nombre maximum de pages doit être respecté. Les pages supplémentaires (sauf la bibliographie ou la table des matières) ne seront pas considérées dans la correction. Les travaux doivent être remis sur des feuilles 8½ par 11 avec le caractère Times New Roman 12 points à 1½ interligne. Chaque jour de retard, incluant les congés fériés et fins de semaine, sera pénalisé de 5 %.

La présence au cours : Compte tenu de la nature du séminaire d'intégration, structuré en partie autour de discussions portant sur des thèmes amenés par les étudiants et étudiantes en fonction de leurs expériences de stage ;

Compte tenu que les objectifs particuliers du séminaire supposent une participation active de tous les membres du groupe-cours et leurs présences continues ;

Il est à noter qu'une **absence de plus de deux séances de 3 heures (demi-journée)** entraînera une **perte de 10%** des points de la note finale.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.r18.uqam.ca

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Bonne session et bon stage !

Annexe I

PLAN DE LECTURE

COURS: TRS-6305 groupe 10
SESSION: Automne 2017
CHARGÉ DE COURS : Jacques Hérard

Dégager dans les textes, les éléments pour analyser les thèmes retenus.

Séance 2 : L'analyse d'un organisme

- Lire la section 2 du recueil

Séance 3: L'analyse d'un milieu

-Recueil, section 3. Texte de Mayer, Ouellet et al. (2000: 233-248 jusqu'au point 9.2.5)

Séance 5: L'analyse d'une problématique

- Lire la section 4 du recueil et la section 9.2.5 (L'analyse des problèmes sociaux dans la communauté) dans la section 3, pp. 248-254

De plus, la démarche d'apprentissage de l'étudiante sera alimentée par les différents documents produits par son organisme de stage, par les notes de cours et la documentation accumulés tout au long de sa formation au baccalauréat.

* La section 1 contient un petit « kit de survie » pour vous aider à préserver votre équilibre (santé mentale et physique) face aux exigences du stage, certains éléments utiles pour intervenir plus efficacement et des trucs pour favoriser l'usage du journal de bord à des fins de supervision. Nous y reviendront en janvier (séminaire II).

Annexe II

Séance 2

Thème : intégration : difficultés, trucs et astuces

S'intégrer dans un milieu comme stagiaire en travail social comporte son lot de défis. Pouvez-vous les identifier ? Niveau personnel (vie familial, travail, etc.) ; niveau étudiant (pas d'expérience, statut d'apprenante, relations avec les professionnels, etc.) ; niveau de l'organisme (accueil, conditions facilitantes, personnes ressources identifiées, etc.). Pouvez-vous proposer des trucs et astuces pour faciliter l'intégration ?

Séance 3

Thème : La place de la TS dans mon milieu de stage

Nous ne travaillons jamais en vase clos. Nous sommes constamment appelés à travailler avec d'autres professionnels dans et en dehors de notre organisme. Mais si on commençait par notre organisme, comment y perçoit-on le travail social ? Quel poids a la TS dans les orientations de programmes ou de dossiers ? N'est-il qu'un « videur de lits » ou « un placeur d'enfants » ? Etc.

Séance 4

Thème : L'influence du milieu sur les problématiques

Le milieu où vit une population donnée peut grandement influencer comment les problèmes se développeront et seront ou non pris en charge. Qu'en est-il pour la clientèle de votre organisme ou des individus qui vivent dans le quartier/territoire où se situe votre organisme ? La population a-t-elle les outils pour se prendre en charge ? Les élus, etc. sont-ils des acteurs favorisant la prévention des problèmes, par exemple ? Les ressources y sont-elles suffisantes, pertinentes ?

Séance 5

Thème : Réponse aux besoins du milieu et de ses problématiques par mon milieu de stage

La façon de percevoir les problèmes d'une société dépend de plusieurs facteurs (qui les définissent, valeurs, croyances, connaissances, budget, etc.). Cela influencera donc la façon dont un organisme choisira d'y répondre. Quels sont les bons coups de votre organisme en ce sens ? Où cela accroche-t-il ? Suggestions ?

Séance 6

Thème : Doutes et incertitudes face à l'intervention, trucs et astuces

Enfin, nous voyons de près des « clients » et leurs problèmes, enfin nous pouvons intervenir. Mais cela ne vient pas sans que l'on ait ses doutes et ses incertitudes ! Pouvez-vous identifier les vôtres ? (Vais-je être prise au sérieux ? Et si je nuisais au lieu d'aider ? Ai-je vraiment tous les outils nécessaires pour intervenir, etc.). Trucs et astuces à suggérer ?